

Description du poste : Intervenante
de fin de semaine
jour ou soir



Département : Intervention

RÔLE :

Le rôle de l'intervenante de fin de semaine est d'animer les activités prévues au programme, faire respecter les règles de vie et l'horaire. Assurer la sécurité des personnes et des lieux. Intervenir au besoin pour gérer les crises, les conflits, écouter, et référer à la thérapeute au besoin.

RESPONSABILITÉS :

1. Faire respecter les règles de vie et l'encadrement de la RLP.
2. Intervenir auprès des personnes hébergées conformément avec les principes, le cadre d'intervention, les règles et les procédures établies par la RLP.
3. Gérer les situations qui peuvent survenir pendant le quart de travail.
4. Référer les personnes hébergées à leur intervenante de suivi, lorsque nécessaire.
5. Distribuer de la médication lorsque requis.
6. Manifester une attitude professionnelle respectant les principes de base de la relation d'aide, de l'éthique et les dispositions du code de déontologie.
7. Effectuer l'encadrement des soirées de divertissement, des ateliers de création et des ateliers de groupe.
8. Animer des ateliers de groupe lorsque nécessaire.
9. Effectuer de la gestion de crises au besoin
 - a. Gestion des conflits entre personnes hébergées
 - b. Évaluer l'urgence suicidaire
10. Capacité d'accueil
11. Informer du cadre de la maison Le Portail
10. En cas de situation jugée « difficile » et propice à se détériorer, ne pas hésiter à contacter par téléphone le directeur général en tout temps.
11. Exécuter toute autre tâche connexe à la demande de la direction générale.

ÉTUDES/EXPÉRIENCE :

- posséder un diplôme d'études collégiales reconnu par le ministère de la santé et des services sociaux;
- avoir de l'expérience pertinente en lien avec l'intervention;
- posséder des habiletés d'organisation;
- être très méthodique, pouvoir travailler de façon autonome et avoir une excellente aptitude à communiquer;
- maîtriser parfaitement le français à l'oral et à l'écrit;
- Être en mesure d'obtenir une vérification favorable d'antécédents judiciaires.

CERTIFICATS, PERMIS, HOMOLOGATIONS :

RCR obligatoire

SEMAINE DE TRAVAIL

- Horaire en rotation sur 2 semaines; dont une fin de semaine jour et une fin de semaine de soir;
- Une fin de semaine de travail sur 2;
- Horaire de de 8h-16h ou de 16h00 à 22h00 le samedi et le dimanche.

Note : la description de ce poste n'a pas pour objectif d'être complète. Les employés peuvent accomplir d'autres tâches connexes tel que discuté au préalable afin de répondre aux besoins actuels de l'organisation.